



Club nautique de Longueuil

601, chemin de la Rive

Longueuil (Québec)

J4H 4C9

450-646-0197

Procès verbal

Réunion du conseil d'administration de Le Club Nautique Longueuil inc.

Le 5 février 2022 à 12h00,

Au chalet du Club Nautique

1. Ouverture de la réunion : 12 h00
2. Constatation du droit de présence et du quorum
Sont présents :
 - André Bilodeau, Commodore
 - Patrice Gauvin, Vice-Commodore
 - Denis Grégoire, Trésorier
 - Éric Richard, Directeur entretien
 - Benoit Goyer, Maître de port
 - Deux autres membres se joignent à la réunion : Bryan Peterson, vérificateur, et Raymond Lavoie pour la rédaction du procès-verbal.
3. **Commentaires/modifications et adoption de l'ordre du jour**
Proposé par Patrice Gauvin et secondé par Éric Richard. Adopté à l'unanimité.
4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2022**
Présentation de l'ordre du jour du 15 janvier 2022 : correction au point 5.4 de l'ordre du jour du 15 janvier 2022. Proposé par Denis Grégoire, secondé par Éric Richard. Adopté à l'unanimité.
5. **Suivi des réunions antérieures**
 - 5.1. Suivi achat brise-lames
Benoit Goyer nous informe que le vendeur a demandé un dépôt pour la réservation des brise-lames et que la compagnie *Poralu* peut faire les réparations nécessaires. Les brise-lames pourraient être acheminés au CNL avant la mise à l'eau au printemps 2022. Il est donc proposé par Benoit Goyer et secondé par Éric Richard de verser 1,000\$ (mille dollars) pour réserver l'achat des brise-lames (achat conditionnel suite à la vérification visuelle des brise-lames). Le paiement final pourrait se faire en mars après la présentation et l'approbation du coût total de ce projet incluant tous les frais encourus lors de l'AGA.

Proposé par Benoit Goyer

Secondé par Éric Richard`
Appuyé à l'unanimité

5.2. Statut travaux sous-sol

Le bureau est terminé. Il reste quelques travaux mineurs (les plinthes). Daniel Lajoie sera contacté pour remettre en place le système informatique. Le transfert du mobilier doit se faire sous peu, opération pour laquelle des membres bénévoles seront sollicités.

5.3. Suivi mise en demeure et demande de rencontre de la part des exclus :

Suite à la décision prise lors du comité du 15 janvier 2022 au point 5.5, il est proposé de ne plus rencontrer les individus exclus lors de l'AG spéciale, et de les inviter à la prochaine AGA 2022 pour clarifier cette situation.

Denis et Éric sont d'avis que les membres se sont déjà prononcés sur ce sujet le 6 novembre dernier et que le Comité de direction ne devrait pas s'en mêler. Patrice n'est pas d'accord avec cette proposition car il semble que le processus n'ait pas respecté nos Statuts et Règlements par rapport aux expulsions de même que les règles de convocation pour les Assemblées Générales Spéciales.

Patrice souhaite se dissocier de cette proposition et bien que le commodore n'ait pas le droit de vote ; il soulève aussi sa dissidence à cette proposition.

Proposé par Denis Grégoire

Secondé par Éric Richard

Proposition adoptée: 3 pour/1 contre/1 abstention. Adopté à majorité.

5.4. Préparation du budget 2022

Présentation par Denis Grégoire d'une comparaison du budget 2022 avec le budget 2021. Ce document fut préparé par Mylène Pelletier, gérante.

Présentation d'un document réalisé par Mylène concernant un futur projet situé dans la baie à l'est du club. Mylène est en contact avec la Ville de Longueuil concernant ce projet.

Proposition d'une grille tarifaire pour les locataires et/ou les visiteurs, proposée par Denis Grégoire, secondée par Patrice Gauvin. Adoptée à l'unanimité.

Proposition d'une nouvelle grille tarifaire pour l'école de voile saison 2022, proposée par Denis Grégoire, secondée par Patrice Gauvin. Adoptée à l'unanimité.

5.5. Préparation AGA :

Il faut prévoir notre rencontre AGA en début de mars 2022 (5 mars). Une convocation devrait être envoyée à tous les membres dans les prochains jours. Les documents relatifs à cette rencontre sont préparés et seront présentés dans la version finale lors de l'AGA, ou avant.

- 5.5.1. Rapport financier
- 5.5.2. Rapport annuel
- 5.5.3. Liste des résolutions/décisions
- 5.5.4. PV AGA 2021 et AGS

5.6. Proposition *Jeunes marins urbains* (JMU)

L'organisme à but non lucratif Jeunes Marins Urbains a proposé au Club Nautique d'organiser une semaine d'initiation au fleuve St-Laurent. Le projet consiste à amener des jeunes de 6-17 ans pour des sorties de 1H30 sur des bateaux voile-avirons. Jeunes Marins Urbains est financé en partie par des subventions et veut offrir ces sorties gratuitement aux jeunes de Longueuil. Le Club Nautique en tant que partenaire dans ce projet hébergerait gratuitement quatre bateaux pour une période de 5 jours (12-17 juillet). Les bateaux peuvent être sortis de l'eau à tous les jours et entreposés sur terrain. Le projet n'aura aucun revenu ou coût supplémentaire pour le Club.

Proposé par Patrice Gauvin
Secondé par Denis Grégoire
Accepté à l'unanimité.

5.7. Règlements généraux À suivre.

6. Varia

7. Date de la prochaine réunion

Date de la prochaine rencontre : le 12 février 2022.

8. Période de questions des membres

Arrivée des membres (6 à 8 membres)

9. Fermeture

À préciser.

André Bilodeau, Commodore

Préparé par Raymond Lavoie
Pour le CNL

Décision #05-02-01

Achat brises-lame :

Benoit Goyer nous informe que le vendeur a demandé un dépôt pour confirmer l'achat des brises-lame. Il est donc proposé de donner 1,000\$ (mille dollars) pour réserver l'achat des brises-lame conditionnel à la vérification visuelle.

Proposé par Benoit Goyer
Secondé par Éric Richard
Adopté à l'unanimité

Décision #05-02-02

Suivi mise en demeure et demande de rencontre de la part des exclus

Suite à la décision prise par le comité du 15 janvier 2022 au point 5.5, il est proposé de ne plus rencontrer les individus exclus lors de l'AG spéciale, et de les inviter à la prochaine AGA 2022 pour clarifier cette situation.

Proposé par Denis Grégoire
Secondé par Éric Richard
Adopté à la majorité :

Décision #05-02-03

Nouvelle grille tarifaire :

Une nouvelle grille tarifaire pour les locataires et/ou les visiteurs, et pour l'école de voile est proposée.

Proposée par Denis Grégoire

Secondée par Patrice Gauvin

Adoptée à l'unanimité.

Décision #05-02-04

Assemblée Générale Annuelle :

Il est proposé de tenir notre Assemblée Générale Annuelle le samedi 5 mars à 10h au Chalet du Club Nautique. Les 4 personnes exclus qui ont demandé à être entendu seront invité à se joindre à la rencontre à 13h30.

Proposé par : Patrice Gauvin

Secondé par : Denis Grégoire

Adopté à l'unanimité

Décision #05-02-05

Projet *Jeunes marins urbains* (JMU) (www.jeunesmarinsurbains.org)

L'organisme à but non lucratif Jeunes Marins Urbains a proposé au Club Nautique d'organiser une semaine d'initiation au fleuve St-Laurent. Le projet consiste à amener des jeunes de 6-17 ans pour des sorties de 1H30 sur des bateaux voile-avirons. Jeunes Marins Urbains est financé en partie par des subventions et veut offrir ces sorties gratuitement aux jeunes de Longueuil. Le Club Nautique en tant que partenaire dans ce projet hébergerait gratuitement quatre bateaux pour une période de 5 jours (12-17 juillet). Les bateaux peuvent être sortis de l'eau à tous les jours et entreposés sur terrain. Le projet n'aura aucun revenu ou coût supplémentaire pour le Club.

Proposé par Patrice Gauvin

Secondé par Denis Grégoire

Accepté à l'unanimité.